

Le Président



Paris, le 16 Mars 2011

Monsieur le Premier Ministre,

Le drame qui frappe le Japon repose de manière tragique mais urgente le débat sur la politique énergétique de la France. Les Régions entendent rappeler leur attachement au développement des énergies renouvelables ainsi que leur disponibilité pour l'appuyer ainsi que les initiatives qu'elles ont entreprises.

L'examen des modèles énergétiques des grands pays industrialisés montre que l'énergie nucléaire est particulièrement développée dans les pays de tradition centralisée avec un Etat fort qui a longtemps dirigé ou pèse encore fortement sur la politique industrielle (France, Suède, Royaume-Uni, Japon ou encore Chine).

A contrario, les énergies renouvelables sont nettement plus développées dans les Etats fortement décentralisés dont le modèle économique repose sur un tissu de PME dynamiques (Allemagne, Espagne, Italie).

Actuellement, seulement 7% de l'énergie produite en France provient d'une source d'origine renouvelable. Pour rattraper ce retard, le gouvernement s'est engagé, dans le cadre du Grenelle de l'environnement à atteindre 20% en 2020.

Il s'agit là d'un objectif louable mais, au regard de deux décisions récentes, on peut légitimement se demander comment le gouvernement compte l'atteindre.

Fin 2010, le Ministère de l'environnement et du Développement Durable a délivré, en toute discrétion, plusieurs permis d'exploration des gaz et huiles de schiste présents dans le sous sol national. On sait pourtant aujourd'hui, études scientifiques à l'appui, que l'exploitation de ces hydrocarbures non conventionnels est extrêmement dommageable pour l'environnement et les populations riveraines.

Début 2011, un véritable coup d'arrêt vient d'être porté à la filière photovoltaïque. Le nouveau cadre réglementaire publié le 5 mars est en effet décrié par l'ensemble des acteurs du secteur alors même que beaucoup de projets étaient en cours. Les investissements consentis par l'Etat seront manifestement trop faibles pour permettre à la filière française d'arriver à maturité et devenir compétitive. Le système hautement technocratique retenu par le gouvernement implique par ailleurs une complexité dont seuls les grands groupes industriels sauront tirer profit.

L'ambition paraît également dérisoire en matière éolienne alors même que les enjeux énergétiques sont aussi des enjeux industriels (50.000 emplois attendus dans l'ensemble des secteurs).

Comment alors croire que la France s'est réellement engagée dans une transition impliquant toujours plus d'énergies renouvelables dans sa consommation finale ? Allons nous demain acheter « sur étagère » toutes les technologies de notre panoplie énergétique ? Comment accepter que les élus locaux, ne soient pas informés qu'une entreprise vient d'obtenir un permis pour effectuer des forages sur leurs territoires ?

Le modèle énergétique français reposant sur un centralisme absolu et une imbrication très forte entre les services de l'Etat et les grands groupes industriels de l'énergie montre aujourd'hui ses limites dans tous ces domaines.

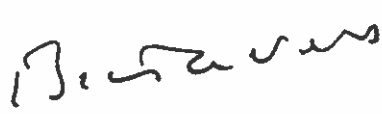

Il doit impérativement être dépassé et les Régions ont un rôle majeur à jouer à l'instar des Länder allemands ou des Communautés Autonomes espagnoles, avec une approche de bouquet énergétique.

Les Régions qui ont compétence en matière de développement économique ont une expertise particulièrement utile et des projets dans le développement des énergies renouvelables. Dès lors, pourquoi les tenir à l'écart, d'autant plus que les emplois que représentent ces PME sont indispensables à la vitalité des territoires et au potentiel technologique de notre pays ?

Enfin les Régions soucieuses de la santé de leurs populations doivent pouvoir se prononcer sur les risques liés à la production énergétique sur leurs populations.

Telles sont les réflexions dont je souhaitais vous faire part dans ce contexte.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Alain ROUSSET

Monsieur François FILLON
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS